

Présentation de l'aménagement de la Pointe Vénus à Mahina

Appelé également « Pointe Tefauroa » le site de la Pointe Vénus est situé au Nord de Tahiti au PK 10 sur la commune de MAHINA. Cet espace du Pays représente en effet un lieu marquant regroupant à la fois une histoire riche (pré-européenne et européenne), un environnement de valeur ainsi qu'une grande popularité.

Son histoire, sa popularité, les potentialités de sites proches et du motu Martin, ont conduit le service du tourisme à maintenir et à développer son accessibilité. Le site de la Pointe Vénus pourrait devenir un des lieux publics aménagés les plus importants de la côte Est.

A une fréquentation populaire, se superpose une fréquentation touristique régulière et grandissante notamment dans le cadre du produit « tour de l'île » proposé par les agences de tourisme.

C'est pourquoi, il convenait d'envisager des travaux améliorant les conditions d'accueil du public.

L'opération s'inscrit dans la continuité des opérations réalisées ces deux dernières années, menée en étroite collaboration avec le conseil municipal de Mahina (chemins piétons « historiques », fare potee, plantations, sanitaires/douches et signalétiques d'interprétation).

En parallèle, il est à noter que la direction de l'équipement a commencé les travaux de reconstruction du fare artisanal de la pointe Vénus d'une superficie de 200 m².

PRESENTATION DES TRAVAUX

La priorité pour le service du tourisme a consisté à aménager le remblai Nord-Est en une zone de stationnements structurée et paysagère d'une superficie de 6900 m², accompagnée sur sa zone littorale d'une promenade touristique avec cheminements piétons.

En tout, la capacité de stationnement du site sera de 125 places de véhicules légers dont 5 PMR et de trois places de bus.

Une extension de 10 mètres linéaires du ponton existant a été réalisée afin de permettre le développement des activités nautiques « tourisme bleu » et utilisées notamment par les prestataires de tourisme lagonaire pour leurs excursions vers les motu de la zone.

Une esplanade de qualité de 500 m² a été réalisée afin de mettre en valeur le phare de la pointe Vénus.

Côté plage, au sud ouest du site, le service du tourisme a souhaité en concertation avec la commune mettre en place un point de vente d'une superficie 15 m² afin d'y installer une activité commerciale de proximité : vente de glaces, produits alimentaires en « take away », location de matériels nautiques (palmes-masques-tuba, paddle, produits de plage..).

Les travaux d'enrochement du remblai (Lot n°1) ont été réalisés par la société BOYER tandis que les travaux de voirie et de réseaux (lot n°2) ont été effectués par la société JL POLYNESIE, également titulaire du lot n°6 « extension du quai ».

JDT JARDINS DE TAHITI

La société JARDINS DE TAHITI a été chargée des espaces verts.

L'entreprise APIBAT a quant à elle été retenue pour toutes les constructions (fare vente, pergola) et la mise en place du mobilier urbain.



La société ESPACE PAYSAGES à été chargée de la mise en place des jeux pour enfant dans la zone récréative de 50 m² prévue à cet effet côté plage.

Le groupement de Maîtrise d'œuvre est composé de Xavier Dogo Architecte (mandataire), TOPOPAC (BET VRD) et de Pacific Landscape Design (paysagiste).

Le Montant total de l'opération est de 160 millions (études et travaux), opération financée à 100% par le pays

Concernant la chronologie de l'opération, après une année entière de concertation et de partenariat avec la commune, le Service du tourisme a lancé le démarrage du marché de maîtrise d'œuvre le 18 mai 2015.

Après près de deux années d'études, de validations administratives (CSMN, NIE, Urbanisme) les marchés de travaux ont été lancés le 13/04/2017, pour une durée globale de chantier de 9 mois.

En conclusion, le projet de réhabilitation de la pointe Vénus aura duré de mai 2015 à janvier 2018.

L'objectif final du projet a consisté à réhabiliter ce site majeur, à redonner au site de la pointe Vénus sa dimension prépondérante dans le paysage touristique, propice à la découverte (redécouverte) du site et permettant une utilisation pratique ainsi qu'une plus grande facilité de gestion des lieux.

POINTE VENUS – VUE AERIENNE

Avant



Après



POINTE VENUS – PARKING

Avant



Après



POINTE VENUS – JARDIN Avant



Après

